

Planification et rapports

États financiers

2013-2014 (prospectif)

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de la compilation, du contenu et de la présentation de l'information financière prospective qui accompagne les résultats des exercices qui prendront fin le 31 mars 2013 et 2014 repose entièrement sur la direction de l'organisme.

La direction est responsable des renseignements contenus dans l'information financière prospective et du processus d'élaboration d'hypothèses. Les hypothèses ont été adoptées en date du 31 décembre 2012 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités; elles tiennent aussi compte de la conjoncture économique et du contexte opérationnel, et présupposent que les priorités gouvernementales, ainsi que le mandat et les objectifs stratégiques de l'organisme demeureront les mêmes. Une grande partie de l'information financière prospective se fonde sur ces hypothèses, sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement, et elle tient compte comme il se doit de facteurs comme l'importance relative. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Cependant, comme toutes les hypothèses, celles-ci comportent une part d'incertitude qui croît à mesure que l'horizon prévisionnel s'allonge.

Les résultats réels des exercices visés dans l'information financière d'accompagnement varient par rapport à l'information présentée, et les écarts peuvent être importants.

Les états financiers prospectifs de la Commission des champs de bataille nationaux n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La version originale a été signée par :

André Beaudet
Le secrétaire

Québec, Canada
Le 14 janvier 2013

La version originale a été signée par :

Paule Veilleux
Directrice de l'administration

Québec, Canada
Le 14 janvier 2013

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État de la situation financière prospectif (non-vérifié)

au 31 mars

(en dollars)

	Prévision 2014		Prévision 2013	
	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	428,047	\$	469,047	\$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	55,000		65,000	
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	140,000		140,000	
Avantages sociaux futurs (note 8)	70,000		477,592	
Total des passifs nets	693,047		1,151,639	
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	552,047		593,047	
Débiteurs (note 4)	16,000		16,000	
Total des actifs financiers nets	568,047		609,047	
Dette nette ministérielle	125,000		542,592	
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles (note 5)	11,731,672		12,630,946	
Frais reportés	51,216		63,704	
Total des actifs non financiers	11,782,887		12,694,649	
Situation financière nette ministérielle	11,657,887	\$	12,152,058	\$

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle prospectif (non-vérifiés)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	Prévision 2014		Prévision 2013	
	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
Charges (note 7)				
Conservation et mise en valeur	2,299,830	\$	2,299,830	\$
Éducation et services publics	966,600		966,600	
Services internes	6,596,385		7,497,245	
Total des charges	9,862,815		10,763,675	
Revenus				
Stationnements	1,200,000		1,266,628	
Activités pédagogiques et accueil	378,000		434,834	
Loyers	180,000		192,044	
Autres revenus	107,000		216,494	
Total des revenus	1,865,000		2,110,000	
Coût de fonctionnement	7,997,815		8,653,676	
(Excédent des revenus sur les dépenses de fiducie) excédent des dépenses de fiducie sur les revenus (note 6)	0		(8,500)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	7,997,815		8,645,176	
Financement du gouvernement				
Encaisse nette fournie par le gouvernement	7,306,645		7,643,481	
Variation des montants à recevoir du Trésor	(41,000)		(105,191)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	238,000		235,000	
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	494,170		871,886	
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice	12,152,058		13,023,944	
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	11,657,887	\$	12,152,058	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État de la variation de la dette nette ministérielle prospectif (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	Prévision 2014		Prévision 2013	
	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	494,170	\$	871,886	\$
Variation due aux immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	100,000		94,457	
Amortissement des immobilisations corporelles	(999,274)		(1,013,992)	
Amortissement des frais reportés	(12,488)		(12,488)	
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(911,762)		(932,023)	
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(417,592)		(60,137)	
Dette nette ministérielle - début de l'exercice	542,592		602,729	
Dette nette ministérielle - fin de l'exercice	125,000	\$	542,592	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des flux de trésorerie prospectif (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	Prévision 2014		Prévision 2013	
	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
Activités de fonctionnement				
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	7,997,815	\$	8,645,176	\$
Éléments n'affectant pas l'encaisse:				
Amortissement d'immobilisations corporelles	(999,274)		(1,013,992)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(238,000)		(235,000)	
Amortissement des frais reportés	(12,488)		(12,488)	
Variations de l'état de la situation financière				
Augmentation (diminution) des débiteurs	0		(1,255)	
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	41,000		111,581	
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	0		(5,134)	
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	10,000		(20,289)	
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	407,592		80,425	
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	7,206,645		7,549,024	
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	100,000		94,457	
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	100,000		94,457	
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	7,306,645	\$	7,643,481	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives et naturelles du parc des Champs-de-Bataille soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire du parc des Champs-de-Bataille administré par la Commission comprend :

Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
La Terrasse Pierre-Dugua-de-Mons à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
La maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;
Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. Hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans du ministère qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- (a) Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, pareilles à celle de l'an dernier.
- (b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- (c) L'information estimative de fin d'exercice pour 2012-2013 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2013-2014.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2012-2013 et pour 2013-2014, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers prospectifs, la Commission des champs de bataille nationaux a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évalués de façon continue et sont fondés sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment :

- (a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.

- (b) La conjoncture économique peut avoir un effet sur le montant du revenu gagné.
- (c) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, la Commission des champs de bataille nationaux ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- (a) Autorisations parlementaires – La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Commission ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus (normes comptables canadiennes pour le secteur public) étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.
- (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – La Commission fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Commission est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Commission sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- (c) Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Commission et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Commission a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- (d) Revenus – Les revenus sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- (e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Commission découlant du régime. La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant au régime.

(ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ tel que les années de service et le statut des employés.

(g) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Commission n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Travaux et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Véhicules	5 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 à 5 ans

(h) Frais reportés – Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisés au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

(i) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers prospectifs exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers prospectifs. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Autorisations parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de la Commission pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	Prévision 2014	Prévision 2013
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	7,997,815 \$	8,645,176 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(999,274)	(1,013,992)
Amortissement des frais reportés	(12,488)	(12,488)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(238,000)	(235,000)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	10,000	(20,289)
Augmentation des avantages sociaux futurs	407,592	80,425
Charges relatives au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux	(30,000)	(56,000)
Revenus non fiscaux	1,800,000	2,045,000
Revenus relatifs au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux	30,000	64,500
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	967,830	852,156
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	100,000	94,457
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations:	100,000	94,457
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	9,065,645 \$	9,591,789 \$

(b) Autorisations fournies et utilisées

	Prévision 2014	Prévision 2013
	(en dollars)	
Autorisations fournies:		
Patrimoine Canadien:		
Dépenses d'opération et de capital	6,774,773 \$	7,386,097 \$
Autorisations parlementaires périmées	0	(357,323)
	6,774,773	7,028,774
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	490,872	518,015
Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	1,800,000	2,045,000
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	9,065,645 \$	9,591,789 \$

6. Débiteurs

	Prévision 2014	Prévision 2013
	(en dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	16,000 \$	16,000 \$
Débiteurs	16,000 \$	16,000 \$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

7. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Prévision 2014	Prévision 2013
Terrain	724,710 \$	\$	\$	724,710 \$	\$	\$	\$	\$	724,710	724,710 \$
Bâtiments	12,671,161			12,671,161	6,544,972	471,788		7,016,760	5,654,401	6,126,189
Travaux et infrastructure	9,511,306			9,511,306	4,153,968	334,184		4,488,151	5,023,154	5,357,338
Matériel et outillage	1,264,140			1,264,140	1,149,816	30,621		1,180,438	83,702	114,324
Véhicules	1,108,657	100,000	49,950	1,158,707	928,401	70,813	49,950	949,265	209,443	180,256
Matériel informatique	237,411			237,411	123,460	77,689		201,149	36,262	113,951
Logiciels informatiques	57,692			57,692	43,514	14,178		57,692	0	14,178
Total	25,575,077 \$	100,000	49,950 \$	25,625,127 \$	12,944,131 \$	999,274	49,950 \$	13,893,455 \$	11,731,672	12,630,946 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 s'élève à 999 274\$ (1 013 992 \$ en 2013).

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats prospectifs de la Commission et se détaillent comme suit :

	Prévision 2014	Prévision 2013
	(en dollars)	
Charges		
Services professionnels	30,000 \$	56,000 \$
Total des charges	30,000	56,000
Revenus		
Intérêts	5,000	5,000
Divers	25,000	59,500
Total des revenus	30,000	64,500
(Excédent des revenus sur les dépenses de fiducie) excédent des dépenses de fiducie sur les revenus	0	(8,500)
Solde au début de l'exercice	659,996	651,496
Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	659,996 \$	659,996 \$

9. Information sur les charges de fonctionnement

Les activités de programme de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La **conservation et mise en valeur** regroupent les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Le service de l'horticulture qui s'occupe de l'aménagement, de l'horticulture, de l'arboriculture, de l'environnement et du volet développement durable;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

L'**éducation et services publics** regroupent les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;
- Le service culturel et technique.

Les **services internes** regroupent la direction, les services administratifs, les services financiers, les stationnements et le service de communication.

RÉSUMÉ DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT VENTILÉES PAR TYPE

	Prévision 2014	Prévision 2013
	(en dollars)	
Salaires et avantages sociaux	3,982,523 \$	4,006,666 \$
Paiement en remplacement d'impôts fonciers	2,307,069	2,261,832
Amortissement d'immobilisations corporelles	999,274	1,013,992
Fournitures et équipements	711,062	962,910
Entretien et réparation	699,279	946,954
Services professionnels	631,656	855,381
Publicité	340,674	461,337
Transport et communication	116,803	158,173
Location	61,987	83,942
Amortissement des frais reportés	12,488	12,488
Total des charges	9,862,815 \$	10,763,675 \$

10. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que la Commission versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2013-2014, les charges s'élèvent à 350 483 \$ (369 863 \$ en 2012-2013).

La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) Indemnités de départ

La Commission verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter du 29 octobre 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

	Prévision 2014	Prévision 2013
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	477,592 \$	558,017 \$
Charge pour l'exercice	0	37,737
Prestations versées pendant l'exercice	(407,592)	(118,163)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	70,000 \$	477,592 \$

11. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de la Commission peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels la Commission sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2015	2016	2017	2018	2019 et exercices ultérieurs	Total
Obligations contractuelles	15,239 \$	5,178 \$	4,038 \$	4,038 \$	4,038 \$	32,531 \$
Total	15,239 \$	5,178 \$	4,038 \$	4,038 \$	4,038 \$	32,531 \$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Commission est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Commission conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, la Commission reçoit gratuitement des services communs ministère, comme il est indiqué ci-dessous.

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	Prévision 2014	Prévision 2013
	(en dollars)	
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	238,000 \$	235,000 \$
Total	238,000 \$	235,000 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

13. Opérations non monétaires

La Commission a accordé des droits d'exclusivité et de visibilité à certains de ses commanditaires principalement en échange de publicité. Ces opérations non monétaires ont eu lieu avec des parties non apparentées. Le montant de ces opérations non monétaires a été enregistré à la fois dans les revenus et dans les charges. Ces opérations non monétaires ont été évaluées à 65 000 \$ en 2013-2014 (65 000 \$ en 2012-2013), ce qui représente la juste valeur attribuée aux biens et services reçus.